



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8379<sup>e</sup>** séance

Mardi 23 octobre 2018, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Llorentty Solíz ..... (Bolivie (État plurinational de))

*Membres :*

Chine .....	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire .....	M. Ipo
États-Unis d'Amérique .....	M. Cohen
Éthiopie .....	M. Amde
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
France .....	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale .....	M. Sipaco Ribala
Kazakhstan .....	M. Temenov
Koweït .....	M. Almunayekh
Pays-Bas .....	M. Van Oosterom
Pérou .....	M. Meza-Cuadra
Pologne .....	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	M <sup>me</sup> Pierce
Suède .....	M. Skoog

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 heures.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation au Moyen-Orient

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : Le 21 septembre, j'ai prévenu le Conseil que nous étions en train de perdre le combat contre la famine au Yémen (voir S/PV.8361). Depuis lors, la situation s'est détériorée. C'est pour cette raison que nous avons publié le livre blanc qui a été distribué la semaine dernière, en application de la résolution 2417 (2018), adoptée par le Conseil en mai. Conformément aux obligations qui nous incombent en vertu de la résolution du Conseil, mon exposé d'aujourd'hui va porter sur le risque de famine.

Heureusement, les famines sont rares dans le monde contemporain. Autrefois, elles étaient omniprésentes et relativement fréquentes dans le monde entier, pendant plus de 99 % de l'histoire de l'humanité. Le fait que seulement deux famines ont été déclarées au cours des 20 dernières années – celle qui a coûté la vie à un quart de million de Somaliens en 2011 et celle qui a été déclarée l'an dernier, qui a touché des dizaines de milliers de personnes au Soudan du Sud – est un signe remarquable des progrès réalisés à notre époque. Ce sont précisément ces progrès récents qui font que la situation à laquelle nous faisons actuellement face au Yémen est si choquante. Une famine est déclarée lorsque les trois seuils de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition aiguë et de la mortalité sont simultanément franchis. Les trois critères appliqués sont les suivants : au moins un ménage sur cinq fait face à une extrême pénurie de denrées alimentaires, plus de 30 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë ou d'émaciation

et au moins deux personnes sur 10 000 meurent chaque jour.

D'après les évaluations effectuées il y a un an, 107 des 333 districts du Yémen étaient exposés au risque de famine, deux de ces trois seuils étant déjà franchis ou dangereusement près d'être franchis. Un autre exercice d'évaluation est en cours dans l'ensemble du pays et les premiers résultats sont attendus à la mi-novembre. Il a été plus difficile de confirmer la situation en ce qui concerne le troisième critère – le nombre de décès dus à la faim ou à des maladies liées à la faim. Cependant, même s'il est difficile de collecter et de trianguler les données relatives à la mortalité, les agents sanitaires attirent l'attention sur l'augmentation du nombre de décès liés à des facteurs alimentaires.

Par ailleurs, nous savons que de nombreux décès ne sont pas signalés. Seule la moitié des établissements de santé fonctionnent au Yémen et de nombreux Yéménites sont trop pauvres pour y avoir accès. Par conséquent, bien souvent, des personnes meurent simplement chez elles parce qu'elles ne peuvent pas avoir accès aux soins de santé. Très peu de familles signalent ces décès et on ne consigne pas ce qui est arrivé à ces personnes. Néanmoins, selon les estimations faites par un organisme humanitaire à la fin de l'année dernière, 130 enfants de moins de 5 ans mouraient chaque jour de faim extrême et de maladies à cette époque – près de 50 000 jeunes enfants au cours de l'année. En attendant les résultats des évaluations en cours, nous savons déjà que suite à une autre année de guerre et de crise économique, des millions de Yéménites supplémentaires sont exposés au risque de famine.

Donc, pour être clair, d'après mon analyse et mon opinion, le Conseil doit savoir que le Yémen est désormais confronté à un danger évident et réel d'une grave famine imminente – une famine bien plus grave que toutes celles dont ont été témoins les professionnels en la matière durant leur vie professionnelle. Certaines personnes, y compris peut-être certains membres du Conseil, pourraient penser : « Attendez. On nous a déjà dit cela et cela ne s'est pas produit. » C'est tout à fait exact. Nous avons attiré l'attention sur le risque de famine au Yémen au début de l'année dernière dans le cadre de l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général, qui a également attiré l'attention sur ce même risque en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria. En réponse à cet appel, les efforts de secours coordonnés par l'ONU ont été intensifiés de façon spectaculaire, ce qui a permis d'atténuer

les pires effets de la crise à l'époque. J'ai lancé un avertissement similaire lorsque j'ai informé le Conseil, le 8 novembre dernier, des effets probables du blocus économique qui venait d'être imposé par la Coalition internationale à la suite de tirs de missiles en direction de Riyad depuis le territoire yéménite. Le blocus a été levé et les importations de nourriture, de carburant et de médicaments ont repris sous supervision, via les ports de la mer Rouge. Ce que je dis aujourd'hui au Conseil, c'est que la situation est aujourd'hui bien plus grave qu'à ces deux occasions.

Pourquoi en est-il ainsi? Premièrement, en raison du nombre de personnes à risque. Dans mon exposé au Conseil le mois dernier, j'ai dit que 3,5 millions de personnes supplémentaires risquaient d'être gravement touchées par l'insécurité alimentaire dans les mois à venir, en plus des 8 millions auxquelles nous fournissions déjà une assistance chaque mois grâce à l'action coordonnée par l'ONU. Cela représente un total de 11 millions de personnes. C'est ce que j'ai dit le 21 septembre. Nous pensons maintenant que cette estimation était erronée. À la suite de nouvelles enquêtes et analyses, notre estimation est que le nombre total de personnes qui se trouvent dans une situation de pré-famine – en d'autres termes, qui dépendent entièrement de l'aide extérieure pour survivre – pourrait bientôt atteindre non pas 11 millions, mais 14 millions, soit la moitié de la population du pays.

Deuxièmement, au-delà des chiffres, s'il est vrai que des millions de personnes survivent grâce à une aide alimentaire d'urgence depuis des années, l'aide qu'elles reçoivent leur permet simplement de survivre, et non de s'épanouir. Cela a des conséquences extrêmement néfastes. Le système immunitaire des millions de personnes qui reçoivent une aide leur permettant de survivre depuis des années est en train de se désintégrer littéralement, ce qui les rend – en particulier les enfants et les personnes âgées – plus vulnérables face à la malnutrition, au choléra et à d'autres maladies.

Le mois dernier, j'ai donné des explications concernant les deux événements récents qui ont aggravé la crise : premièrement, l'intensification des combats autour d'Hodeïda qui menace la planche de salut dont dépendent l'opération de secours et les importations commerciales; et deuxièmement, l'effondrement récent de l'économie. Que s'est-il passé depuis lors s'agissant de ces deux questions? De violents affrontements se poursuivent à Hodeïda, notamment des combats intenses, des bombardements et des frappes aériennes

dans la ville d'Hodeïda au cours des derniers jours. Plus de 570 000 personnes ont été forcées de quitter leur foyer dans l'ensemble du gouvernorat d'Hodeïda depuis l'escalade des combats à la fin du mois de juin. En raison des affrontements en cours, la route qui relie la ville d'Hodeïda à Sanaa, à l'est, reste bloquée, ce qui a des répercussions sur le commerce et sur les convois en provenance des principaux ports qui desservent tous les centres de population du nord du Yémen.

Les affrontements ont également continué de bloquer l'accès à une minoterie qui contient suffisamment de grain financé par l'aide pour nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois, et plusieurs entrepôts humanitaires dans la région d'Hodeïda sont désormais occupés depuis plus de deux mois.

Les parties au conflit continuent de violer le droit international humanitaire. Depuis la fin du mois de mai, plus de 5 000 violations distinctes ont été enregistrées, notamment des pertes civiles considérables et la destruction ou l'endommagement d'infrastructures civiles essentielles, comme les hôpitaux, les infrastructures électriques, les systèmes d'eau, les marchés, les routes et les ponts. Les retards dans la délivrance des visas, les restrictions imposées à l'importation de matériel et de marchandises, les retraits de permis, l'ingérence dans les évaluations de l'action humanitaire, l'ingérence dans la surveillance et d'autres obstacles sont autant d'éléments qui limitent la capacité des organismes humanitaires de fournir une aide vitale à des civils innocents. En l'absence d'une cessation des hostilités, en particulier autour d'Hodeïda, où les combats qui durent désormais depuis plus de quatre mois ont endommagé les principales installations et infrastructures sur lesquelles repose l'opération humanitaire, les efforts de secours seront, à terme, tout simplement insuffisants. Il est désormais certainement temps que toutes les parties tiennent compte de ces avertissements.

Sur le plan économique, le problème central, comme je l'ai expliqué le mois dernier, c'est que le Yémen dépend presque entièrement des importations de denrées alimentaires, de carburant et de médicaments. Les devises disponibles, qui proviennent de ce qu'il reste des quelques exportations de pétrole, de l'argent envoyé dans le pays par des Yéménites vivant à l'étranger et de l'aide internationale, ont été tout simplement insuffisantes pour financer les niveaux d'importation nécessaires pour aider la population. Depuis 2015, le produit intérieur brut, c'est-à-dire le revenu national du

Yémen, a diminué de 50 %. Plus de 600 000 emplois ont été perdus et des centaines de milliers de fonctionnaires et de retraités n'ont pas reçu de paiements réguliers depuis 2016. Plus de 1,5 million de familles ne reçoivent plus d'aide par l'intermédiaire de filets de sécurité publics et plus de 80 % des Yéménites vivent désormais sous le seuil de pauvreté.

L'effondrement de l'économie nationale a été partiellement – mais seulement partiellement – atténué par les opérations d'aide, notamment par le généreux financement reçu cette année par les pays du Golfe, les États-Unis, des pays européens et d'autres donateurs, ce qui a permis à l'ONU et à ses partenaires d'intensifier considérablement leurs opérations de secours. Les organismes d'aide continuent de mener l'opération de secours humanitaire la plus importante du monde au Yémen. Plus de 200 organisations travaillent dans le cadre du plan d'aide humanitaire des Nations Unies, et cette année, nous avons fourni une aide à chacun des 333 districts du pays. Jusqu'à 8 millions de personnes par mois bénéficient d'une aide vitale dans le cadre de ce programme. Mais parce que l'opération d'aide ne peut sans doute pas répondre aux besoins de tous les Yéménites, j'ai appelé, le mois dernier, à procéder à une injection urgente et substantielle de devises et à recommencer à payer les retraités et les principaux travailleurs du secteur public, tels que les enseignants et les professionnels de la santé.

Des discussions constructives ont eu lieu sur ces deux questions et certains signes indiquent que l'aide sera renforcée, en particulier de la part des pays du Golfe. L'annonce faite aujourd'hui, à savoir que le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis fourniront 70 millions de dollars pour couvrir les indemnités de 135 000 enseignants dans l'ensemble du pays, est importante. Toutefois, je crains que l'action globale dans ces domaines ne semble encore trop limitée et trop lente pour inverser la trajectoire vers la famine; c'est pourquoi je demande aux personnes concernées d'y remédier de toute urgence.

Dans le même temps, le Gouvernement yéménite semble prévoir de nouvelles restrictions pour les commerçants qui importent des produits essentiels. Il est désormais expliqué aux commerçants qui tentent d'importer six produits essentiels, à savoir le blé, le riz, le sucre, le lait, l'huile de cuisson et les dérivés de combustibles, qu'en raison des nouvelles réglementations du Gouvernement, ils doivent obtenir des lignes de crédit de la Banque centrale. Mais seules quelques lignes

de crédit ont été accordées depuis juin, la plupart au cours des derniers jours seulement. L'application de ces réglementations a déjà un effet alarmant. Ces derniers jours, deux navires transportant plus de 29 000 tonnes de carburant se sont vu refuser, à la demande du Gouvernement, l'entrée au Yémen. Le mois dernier, j'ai décrit les conséquences des pénuries désespérantes de carburant. Si les tendances actuelles se confirment, les services d'eau et les installations sanitaires seront inévitablement limités, voire totalement supprimés.

Le Gouvernement a annoncé son intention d'étendre, à partir du 9 novembre, l'application des nouvelles réglementations aux importations de denrées alimentaires. À moins que des mesures ne soient prises pour accélérer le processus ou renoncer à ces nouvelles exigences prévues, les importations de produits alimentaires essentiels et de combustibles pourraient, selon nos estimations, être réduites de moitié. Cela sonnerait le glas, pour les raisons que j'ai déjà expliquées, d'innombrables civils innocents, pour la plupart des femmes et des enfants. C'est pourquoi j'appelle toutes les parties prenantes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter une catastrophe. Nous sollicitons d'urgence l'appui du Conseil pour agir dans cinq domaines.

Premièrement, les hostilités doivent cesser à l'intérieur et autour de toutes les infrastructures et installations dont dépendent l'opération d'aide et les importateurs commerciaux. Un cessez-le-feu humanitaire refléterait les obligations des parties au conflit de respecter le droit humanitaire international et de faire tout leur possible pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Comme nous l'avons déjà dit clairement, l'ONU est prête à jouer un rôle accru en vue de garantir l'utilisation appropriée des installations clefs, en particulier autour d'Hodeïda.

Deuxièmement, nous devons protéger l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens essentiels partout dans le pays. Les importations humanitaires et commerciales doivent être acheminées vers tous les ports et, ensuite, vers leurs destinations finales. Cela signifie qu'il faut lever les restrictions existantes et prévues aux importations et maintenir les principales voies de transport ouvertes et sûres.

Troisièmement, il faut injecter davantage de devises dans l'économie, par l'intermédiaire de la Banque centrale, et ce, plus rapidement et accélérer le crédit pour les commerçants et pour payer les retraités et les fonctionnaires.

Quatrièmement, il faut augmenter le financement de l'opération humanitaire et intensifier l'appui qui lui est fourni. Compte tenu de l'augmentation prévue des besoins – qui pourraient concerner jusqu'à 14 millions de personnes, comme je l'ai dit – et des délais inévitables, c'est maintenant que les organismes d'aide ont besoin de ressources supplémentaires pour commencer à intensifier leurs opérations de secours.

Cinquièmement, compte tenu du nombre important de vies en jeu, nous appelons les belligérants à saisir cette occasion pour s'engager pleinement et ouvertement avec l'Envoyé spécial à mettre fin au conflit. Lui et moi parlons constamment de ces questions, et nous avons discuté des cinq demandes que j'ai présentées aux membres du Conseil aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'excuse auprès de M. Mark Lowcock qu'un engagement antérieur ait retardé mon arrivée dans la salle, mais je le remercie vivement de son nouvel exposé, qui n'incite guère à l'optimisme. Il est très positif que l'ONU puisse informer promptement le Conseil, conformément à la résolution 2417 (2018), de l'apparition, dans des contextes de conflit armé, de risques de famine et d'insécurité alimentaire généralisée causées par les conflits. Dans sa résolution 2417 (2018), le Conseil a fait savoir qu'il entendait prêter toute l'attention voulue aux informations communiquées par le Secrétaire général et, comme nous le savons tous au Conseil, le Yémen est l'une de questions que le Conseil suit de très près et qui le préoccupent profondément. Je constate avec satisfaction que l'Ambassadeur s'est joint à nous aujourd'hui.

Les chiffres cités par Mark Lowcock sont véritablement horribles. L'ampleur de la crise est très préoccupante et le fait qu'elle ne semble pas vouloir s'atténuer est également une question à laquelle le Conseil doit s'intéresser de près. Je ne répéterai pas les chiffres, mais le fait qu'ils se comptent par millions devrait nous servir d'avertissement salutaire, et la malnutrition aiguë dont souffrent près de 2 millions d'enfants de moins de 5 ans, en particulier, doit sonner l'alarme. D'après ce que j'ai compris, près de 400 000 de ces enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. Il s'agit d'un état de santé mettant en jeu le pronostic vital et qui nécessite un traitement urgent.

Le plus grand nombre de cas de malnutrition aiguë sévère a été recensé dans le gouvernorat de Hodeïda, où on en dénombre environ 100 000. Après les frappes aériennes de la fin juillet qui ont endommagé la principale installation sanitaire et nui à l'approvisionnement en eau, les cas suspects de choléra ont presque doublé, ce qui augmente le risque d'une nouvelle vague de choléra. Seule l'intervention humanitaire prévient une redite de l'épidémie de l'an dernier, et une nouvelle perturbation des opérations humanitaires aurait, comme Mark l'a dit, des conséquences catastrophiques.

Mark a demandé un financement et un soutien accrus aux opérations humanitaires. Les efforts consentis par les Émirats arabes unis et le Royaume d'Arabie saoudite sont appréciés. Quant au Royaume-Uni, il est déterminé à jouer son rôle. Le 16 octobre, Journée mondiale de l'alimentation, le Royaume-Uni a annoncé une enveloppe de plus de 125 millions de dollars qui, nous l'espérons, aidera l'UNICEF à lutter contre la malnutrition au Yémen. Mais le financement seul ne suffira pas pour remédier au risque croissant de famine. Il faut que toutes les parties prennent d'urgence des mesures portant sur l'économie, les importations et l'accès, ainsi que sur la protection des civils et des infrastructures civiles. Je voudrais mettre l'accent sur quatre points en particulier.

Premièrement, en ce qui concerne l'économie, nous partageons les préoccupations que suscite la dépréciation rapide du rial yéménite. La flambée des prix met plusieurs produits de base hors de portée de nombreux Yéménites, et la Banque centrale a du mal à payer les salaires des fonctionnaires. Nous espérons que le Gouvernement yéménite et la Banque centrale prendront rapidement des mesures pour stabiliser le rial – par exemple, en émettant les lettres de crédit promises aux importateurs yéménites de produits alimentaires commerciaux. D'ici là, nous suggérons également que le Gouvernement yéménite suspende l'application du décret 75, qui empêche l'entrée dans le pays de produits de base tels que le blé, l'huile de cuisson et le riz, dont le besoin se fait cruellement sentir.

Deuxièmement, pour éviter la famine, il est essentiel que les denrées alimentaires et le carburant commerciaux et humanitaires puissent sans entrave entrer et être accessibles sur tout le territoire du Yémen. Le conflit coupe d'importantes voies de transport, y compris la route principale entre Hodeïda et Sanaa, et les itinéraires de substitution sont de plus en plus encombrés et plus vulnérables. De leur côté, les houthistes doivent

cesser de compromettre l'intervention humanitaire, de sorte que la nourriture, le carburant et les médicaments puissent parvenir à ceux qui en ont le plus besoin dans tout le nord du pays.

Troisièmement, il est impératif que les opérations militaires soient menées dans le respect du droit international humanitaire. Cela inclut la protection des civils et des infrastructures civiles. Nous l'avons toujours dit clairement au Conseil, mais je le répète encore aujourd'hui. Il est non seulement important que les opérations militaires respectent les principes de proportionnalité, de précaution et de distinction, mais également évident que des dommages supplémentaires infligés aux infrastructures alimentaires telles que les minoteries et les silos à blé menacent des stocks alimentaires déjà fragiles.

Quatrièmement, enfin, comme nous l'avons affirmé sans ambiguïté, seul un règlement politique permettra de remédier comme il convient à l'aggravation de la crise humanitaire et d'apporter une stabilité de long terme au Yémen. Nous appelons une fois de plus toutes les parties à prendre part dans un esprit constructif et de bonne foi aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour contribuer à un règlement politique. Nous attendons avec intérêt que Martin Griffiths revienne au Conseil. La dernière fois qu'il a pris la parole au Conseil, c'était le 11 septembre (voir S/PV.8348), dans le sillage de nouvelles décevantes en provenance de Genève. Nous appuyons ses efforts, qui se sont poursuivis depuis lors, et attendons avec impatience qu'il nous informe, dans les semaines à venir, des derniers progrès accomplis pour permettre aux parties de s'entendre sur des mesures de confiance et sur un accord-cadre plus global.

Quant aux quatre points soulevés par Mark – dont je viens d'évoquer certains –, je pense qu'ils méritent d'être examinés d'urgence par le Conseil.

**M. Almunayekh** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé devant le Conseil de sécurité sur les derniers faits nouveaux relatifs à la situation humanitaire au Yémen.

Je concentrerai ma déclaration sur deux points : l'évolution de la situation humanitaire au Yémen et les faits récents survenus au plan politique et en matière de sécurité.

Premièrement, en ce qui concerne l'évolution de la situation humanitaire, nous sommes très préoccupés

par les signes qui pointent vers un risque imminent d'insécurité alimentaire au Yémen, comme l'a énoncé M. Lowcock dans son exposé. Plus de 3,5 millions de nos frères yéménites sont confrontés à la menace de l'insécurité alimentaire. La dégradation constante de la situation humanitaire au Yémen résulte, c'était inévitable, de la poursuite du conflit armé qui touche avant tout le secteur de l'économie. Dans un contexte de non-paiement des salaires et de dépréciation sans précédent du rial yéménite face aux monnaies étrangères, la communauté internationale a la lourde responsabilité d'aider le Gouvernement yéménite, afin qu'il parvienne à endiguer la dépréciation de la monnaie nationale.

La communauté internationale doit également appuyer les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, notamment par des mesures de confiance, pour unifier les institutions financières yéménites, Banque centrale en tête, l'objectif étant d'établir de nouveaux mécanismes de collecte des recettes auprès des différentes régions du Yémen, afin de payer les salaires, ce qui contribuerait assurément à atténuer les souffrances humanitaires.

À cet égard, nous saluons l'appui que le Gouvernement saoudien a récemment apporté à la Banque centrale du Yémen en y versant 200 millions de dollars, portant ainsi le total de ses dépôts à environ 3,2 milliards de dollars. En outre, le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont également fourni 70 millions de dollars pour contribuer au paiement des salaires des enseignants du Yémen, en coordination avec l'UNICEF.

Deuxièmement, s'agissant des faits nouveaux survenus dans le domaine politique et sur le plan de la sécurité, notre séance de ce jour vise à examiner la détérioration de la situation humanitaire au Yémen, laquelle est le résultat prévisible du coup d'État contre le Gouvernement légitime du Yémen perpétré par les houthistes, qui ont pris le contrôle, par la force militaire, de la plupart des institutions publiques. Les houthistes ont refusé de coopérer à un quelconque effort politique visant à mettre fin à la crise, comme en a témoigné leur absence récente aux consultations qui devaient avoir lieu à Genève le 6 septembre et qui étaient pleinement soutenues par le Conseil.

Les houthistes continuent également de faire délibérément entrave à l'aide humanitaire en recourant aux saisies et au pillage. Ils ont confisqué plus de 690 camions d'aide et plus de 15 000 paniers de vivres, et ont intercepté 84 navires qui transportaient du pétrole

et des denrées alimentaires. Comme l'a dit M. Lowcock, les houthistes ont également pris le contrôle des entrepôts humanitaires à Hodeïda.

En outre, les houthistes ont pris le contrôle de la ville et du port d'Hodeïda et les ont transformés en une zone d'opérations militaires, bloquant un accès sûr aux silos à grains et menaçant de perturber la navigation internationale. Le Comité créé par la résolution 2140 (2014) a condamné les attaques houthistes contre des navires commerciaux dans la mer Rouge et confirmé que ces attaques constituent des violations du droit international humanitaire et pourraient avoir de profondes répercussions sur l'accès à l'aide humanitaire et aux voies de transit pour les cargaisons commerciales.

Nous réitérons que l'État du Koweït se tient prêt à appuyer et à faciliter toutes les initiatives internationales visant à privilégier un règlement politique basé sur les résolutions constitutives de la légitimité internationale. Nous sommes également disposés à faciliter les travaux de l'Envoyé spécial pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et ses efforts visant à réunir toutes les parties yéménites à la table du dialogue en dépit des problèmes de sécurité, notamment la menace houthiste à la paix et à la sécurité régionales que représente la prise pour cible des territoires du Royaume d'Arabie saoudite avec près de 250 missiles balistiques et 67 000 projectiles explosifs.

Pour conclure, nous rappelons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial. Toute initiative visant à mettre un terme à la crise au Yémen doit être fondée sur un règlement politique conforme aux trois mandats : l'Initiative du Golfe et son mécanisme d'application, les résultats du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), tout en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen ainsi que le principe de non-ingérence dans ses affaires intérieures.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de son exposé. Nous le remercions, ainsi que son équipe, du travail qu'ils accomplissent pour apaiser la crise humanitaire au Yémen.

La Chine présente ses condoléances et exprime sa profonde sympathie aux familles des victimes yéménites du cyclone tropical Luban. Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous les blessés.

Dans le contexte du conflit en cours dans des endroits tels qu'Hodeïda, la crise humanitaire au Yémen

s'est aggravée et la souffrance de la population s'est accentuée. En dépit du ferme appui de la communauté internationale, la situation socioéconomique globale au Yémen a continué de se détériorer. Les services publics de base tels que les soins médicaux se délitent. Les prix des vivres et du carburant, qui ont une incidence sur le niveau de vie de la population, sont en hausse et le risque de famine est de plus en plus présent. Les conflits armés ont fait augmenter le nombre de victimes civiles, détruit des infrastructures et entravé l'accès à l'aide humanitaire – une situation qui ne fait qu'exacerber la crise humanitaire. La communauté internationale doit prendre des mesures pour atténuer la gravité de cette crise au Yémen. La Chine souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, les parties au conflit doivent créer des conditions propices à l'apaisement de la situation humanitaire au Yémen. Nous les exhortons à respecter le droit international, à cesser les hostilités, à garantir un accès humanitaire efficace, sûr et rapide pour l'acheminement des fournitures humanitaires, et à garantir la circulation normale des articles commerciaux. Cela contribuera à stabiliser les prix et à garantir la distribution en temps opportun des secours humanitaires afin de répondre aux besoins élémentaires du peuple yéménite.

Deuxièmement, la communauté internationale doit continuer de renforcer l'aide humanitaire et de fournir des médicaments, des vivres et d'autres articles de manière ciblée pour atténuer la souffrance du peuple yéménite. Nous apprécions les efforts que déploient l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes pour réduire la menace du choléra et de la famine, notamment la fourniture par l'OMS de vaccins contre le choléra à plus d'un demi-million de Yéménites au début du mois d'octobre.

Troisièmement, la promotion du processus politique représente la seule solution fondamentale et durable à la crise humanitaire au Yémen. La communauté internationale doit renforcer son appui aux efforts de médiation de l'ONU et de l'Envoyé spécial, M. Griffiths, pour pousser conjointement les parties à mettre de côté leurs différends, à œuvrer à une désescalade, à adopter des mesures de confiance, notamment la libération des prisonniers, à relancer le dialogue politique direct dans les plus brefs délais, et à instaurer un processus de négociation durable.

Ces dernières années, la Chine a fourni plusieurs formes d'assistance au Yémen, notamment des vivres et des fournitures médicales, par des voies bilatérales et en coopération avec les organismes internationaux. En juillet, le Président Xi Jinping a annoncé une nouvelle initiative d'aide au Yémen à la huitième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe. La Chine honorera activement ses engagements pour contribuer à améliorer la situation humanitaire au Yémen. Nous continuerons de fournir une assistance au peuple yéménite dans la mesure de nos capacités.

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : Je souhaite en premier lieu remercier le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de cette séance, dans le contexte humanitaire très dégradé que nous connaissons et que M. Lowcock vient de décrire. Son avertissement et ses demandes sont très clairs. Après ce qu'il vient de nous dire, un sentiment d'urgence doit nous animer tous. Nous assistons depuis des mois à la dégradation continue de la situation humanitaire au Yémen. La guerre, l'extrême pauvreté et l'effondrement économique ont créé un tel état de faiblesse systémique de la société et de l'État que nous sommes aujourd'hui au bord de la catastrophe.

Depuis notre dernière séance au Conseil, il y a un mois (voir S/PV.8361), cette situation a été aggravée par la chute continue du rial, la poursuite des combats à Hodeïda et la baisse du volume des denrées déchargées à Hodeïda depuis le mois septembre. À cela s'ajoutent, dans la province sud-est de Mahra, les dégâts causés par le cyclone Luban. En résultent un risque de famine généralisée, que le Secrétaire général adjoint a décrit, et qui pourrait toucher plus de 22 millions de personnes, la menace d'une épidémie de choléra à grande échelle et la possibilité que plusieurs générations de Yéménites soient privées d'éducation.

Dans ce contexte très difficile, et c'est mon deuxième point, nous devons continuer les efforts pour obtenir le respect du droit international humanitaire, la protection des civils, et l'accès et l'acheminement des biens humanitaires et commerciaux. Nous devons également œuvrer pour le redressement de l'économie yéménite. Ces points correspondent aux exigences qui ont été fixées par le Conseil dans sa déclaration présidentielle du 21 septembre (S/PRST/2018/18) sur la protection des civils dans les conflits armés, et nous devons les mettre en œuvre s'agissant du Yémen. Deux objectifs immédiats et concrets consistent à garantir la protection des civils contre les bombardements et les tirs d'artillerie, notamment dans une ville aussi densément

peuplée qu'Hodeïda, et à permettre aux civils de se déplacer librement et en sécurité. Les infrastructures civiles doivent également être protégées.

D'autres objectifs, souvent rappelés ici, doivent continuer de susciter nos efforts.

D'abord, il faut garantir la protection du personnel humanitaire, qui évolue dans un environnement très dangereux. Les travailleurs humanitaires, y compris ceux qui travaillent dans les mécanismes d'intervention rapide dans les provinces d'Hodeïda et ailleurs, doivent pouvoir planifier leurs opérations en amont et les mettre en œuvre en toute sécurité. Je souhaite leur exprimer à nouveau le plein soutien et l'admiration de la France.

Ensuite, l'accès humanitaire et commercial doit être garanti. Les ports d'Hodeïda et de Salif doivent rester ouverts et accueillir au moins autant de denrées essentielles – notamment de nourriture et d'essence – qu'avant le mois de décembre dernier. Il est véritablement urgent de trouver une solution pour que le Programme alimentaire mondial puisse accéder aux silos contenant les denrées indispensables à la population et les acheminer ensuite dans la province d'Hodeïda et dans le reste du pays, tout comme le carburant. L'artère principale entre Hodeïda et Sanaa doit rester accessible, et nous appelons les parties à tout mettre en œuvre dans cette perspective.

Enfin, il est essentiel d'accentuer les efforts pour contenir l'inflation galopante des denrées alimentaires, la chute du rial et l'absence de rémunération d'une grande partie des Yéménites. Il est urgent que les négociations que l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, mène avec le Gouvernement yéménite et les rebelles houthisistes sur ces sujets, en particulier s'agissant de la remise en fonction de la Banque centrale yéménite, puissent progresser. Les travaux des institutions financières internationales doivent aussi se poursuivre afin de permettre d'envisager un redressement du système bancaire et financier.

Dans ce contexte, et je conclurai par là, la France réitère son appel aux parties pour qu'elles s'engagent pleinement avec l'Envoyé spécial afin de relancer le dialogue et faire avancer le processus politique. Nous le savons, seule une solution politique permettra de mettre fin durablement aux souffrances des Yéménites. La recherche de cette solution devient chaque jour plus urgente. La médiation des Nations Unies est la seule à même de pouvoir relancer les discussions en vue d'un accord sur la gestion du port de Hodeïda, d'une reprise



des pourparlers, d'une cessation durable des hostilités et de la définition des paramètres d'une solution politique.

**M. Van Oosterom** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de son exposé alarmant et qui n'incite guère à l'optimisme. Je voudrais aussi remercier le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de ses efforts sur le terrain et de son initiative de mettre en garde le Conseil contre le risque accru de famine causée par le conflit au Yémen.

La mise en garde de l'OCHA et la présente séance du Conseil sont directement basées sur la résolution 2417 (2018), sur le lien entre le conflit et la faim, adoptée au début de l'année. La mise en garde de l'OCHA vient à un moment crucial où, suite à l'escalade de la violence cet été, le nombre de civils tués chaque mois du fait des hostilités a quasiment triplé; une dépression économique est en train de contraindre des millions de personnes à vivre en dessous du seuil de pauvreté; les cyclones menacent la vie des civils déjà extrêmement vulnérables au Yémen; et les efforts du Conseil pour mettre fin au terrible conflit s'avèrent insuffisants.

La semaine dernière, nous avons organisé une exposition photos à l'intérieur de ce bâtiment, montrant des images de victimes du conflit et de la faim. Deux bébés yéménites souffrant de malnutrition aiguë figuraient parmi les victimes montrées. Derrière ces deux visages se cache le nombre ahurissant de 172 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë au Yémen. À cet égard, je voudrais aborder trois points aujourd'hui : premièrement, le risque de famine causée par le conflit; deuxièmement, les restrictions à l'accès humanitaire; et, troisièmement, la nécessité de se conformer aux dispositions du droit international humanitaire.

S'agissant de mon premier point, le Yémen est un exemple clair du lien qui existe entre le conflit et la faim. Cette réalité vécue par plus de 11 millions de Yéménites au bord de la famine est entièrement due à l'homme. Le livre blanc du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur le risque accru de famine est un bon exemple d'alerte rapide dont nous avons besoin pour prévenir une famine généralisée au Yémen, bien que, pour être juste, comme Mark Lowcock l'a dit, ce n'est pas la première fois que la communauté humanitaire appelle notre attention sur la situation à laquelle nous sommes confrontés. En adoptant la résolution 2417 (2018), le Conseil a non seulement reconnu la nécessité de rompre le cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire, mais il s'est aussi engagé à agir. Le Conseil

s'est engagé à s'attaquer à ces crises dues à l'homme en appliquant des solutions humaines. Les parties au conflit doivent prendre des mesures urgentes, et c'est à la communauté internationale, y compris le Conseil, de faire en sorte qu'elles soient pleinement appliquées.

Mon deuxième point concerne les restrictions persistantes à l'accès humanitaire auxquelles les parties doivent remédier. Il y a un mois, l'OCHA a formulé au Conseil des demandes concrètes en vue de régler la situation, et demandé à toutes les parties au conflit de prendre des mesures qui aideraient à éviter une famine. Il est impensable que depuis lors les parties impliquées n'aient pris aucune mesure perceptible à cet égard. Je voudrais aujourd'hui dire clairement aux parties belligérantes ce que nous attendons d'elles. Les milices affiliées aux houthistes doivent abandonner immédiatement tous les entrepôts humanitaires qu'ils occupent depuis deux mois à Hodeïda. Le Gouvernement yéménite doit régler de toute urgence la question des importations retardées du fait du Décret 75 avant que l'importation de produits essentiels ne diminue encore davantage. Malgré le feu vert donné par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, la livraison de trois cargaisons de carburant essentiel à Hodeïda a été retardée ces dernières semaines. Ces retards doivent cesser. La coalition doit lever les restrictions inutiles imposées aux importations commerciales, qui ont fait que les conteneurs ne desservent plus Hodeïda depuis le blocus de l'année dernière. Le port de Hodeïda doit rester ouvert et pleinement opérationnel. Le Conseil l'a affirmé à maintes reprises. La route reliant Hodeïda à Sanaa doit être rouverte à l'acheminement des articles humanitaires. Il nous faut un cessez-le-feu humanitaire sur le terrain, comme M. Lowcock l'a demandé. Le Conseil est resté jusque-là uni. Faisons donc rangs unis derrière les cinq demandes formulées par M. Lowcock aujourd'hui.

Cela m'amène à mon troisième point – la nécessité de respecter le droit international humanitaire. La poursuite des hostilités continue d'être un facteur majeur contribuant à la crise humanitaire. Les frappes aériennes et les tirs d'artillerie ont fait des dizaines de victimes civiles. Ils ont également ciblé des hôpitaux et des installations d'approvisionnement en eau d'assainissement dont les Yéménites dépendent pour l'accès à l'eau potable et pour prévenir le choléra et d'autres maladies. Dans leurs rapports, le Groupe d'experts sur le Yémen et le Groupe d'éminents experts sur le Yémen ont tous deux mis en lumière les nombreuses transgressions commises par toutes les

parties au conflit. Tant que la violence se poursuit, leurs rapports demeurent cruciaux. Nous demandons à toutes les parties de coopérer avec eux et d'autoriser un accès sans entrave. L'obligation de rendre des comptes est un ingrédient essentiel pour un Yémen en paix et stable.

Pour terminer, nous demandons aux parties de prendre rapidement des mesures pour atténuer la crise humanitaire, en répondant aux demandes formulées par l'OCHA avant qu'il ne soit trop tard. Les acteurs humanitaires sur le terrain nous avertissent que rien d'autre qu'une cessation des hostilités ne pourrait être suffisant pour éviter la famine. Nous appelons les parties à cesser les hostilités autour des infrastructures humanitaires et commerciales, à lever toutes les restrictions à l'accès et à favoriser la désescalade. Nous les appelons aussi à dialoguer avec le nouvel Envoyé spécial sans conditions préalables.

Les efforts que déploie M. Martin Griffiths en vue d'une solution politique continuent de jouir de tout notre appui. Les parties doivent assumer leurs responsabilités. Sinon, le Conseil, gardant à l'esprit l'engagement qu'il a pris dans la résolution 2417 (2018), doit envisager de prendre d'autres mesures. Nous voulons une action immédiate et concrète. Des millions de vies en dépendent. La population yéménite en dépend. Les enfants yéménites en dépendent.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose remercier M. Mark Lowcock de son exposé très objectif, bien qu'alarmant. Nous voudrions le remercier, lui et son équipe, de leurs efforts, et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour ses activités au Yémen.

Je voudrais également remercier le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de demander la tenue de la présente séance très opportune. Cela atteste de l'urgence de la situation humanitaire au Yémen. Nous avons observé la dégradation continue des conditions de vie de la population yéménite, comme M. Lowcock vient de les décrire. La situation des civils s'aggrave de jour en jour, le Yémen étant maintenant au bord de la pire famine qui soit. Nous sommes horrifiés par les rapports indiquant que 4 autres millions de Yéménites risquent d'être en situation d'insécurité alimentaire sévère d'ici à la fin de l'année si les conditions ne s'amélioraient pas. Le pays risque aussi d'être confronté à une nouvelle épidémie de choléra, étant donné que le nombre de cas suspects a augmenté. La situation dramatique des civils yéménites continue d'être aggravée par l'escalade des hostilités et des attaques contre les infrastructures civiles.

La situation très alarmante des enfants yéménites requiert, selon nous, une attention particulière de la part du Conseil. Toutes les 10 minutes, un enfant yéménite meurt de causes tout à fait évitables dues au conflit, et des milliers d'autres ont déjà été tués ou blessés du fait du conflit. Présentement, quasiment tous les enfants yéménites ont besoin d'aide et, selon des estimations récentes, 1 million d'autres enfants risquent maintenant de sombrer dans la famine. Ces chiffres sont profondément troublants et terrifiants. Nous exhortons toutes les parties au conflit, ainsi que ceux qui ont de l'influence sur elles, à agir rapidement pour sauver les enfants yéménites de la faim et des atrocités de la guerre.

Nous sommes également alarmés par l'intensification des combats à Hodeïda et alentour. L'augmentation des frappes aériennes et navales ainsi que des bombardements terrestres y a fait des dizaines de victimes civiles et causé des dommages aux infrastructures civiles. L'escalade des hostilités à Hodeïda représente une grave menace non seulement pour la ville et ses habitants, mais aussi pour l'accès vital de l'aide humanitaire. L'interruption de la chaîne d'approvisionnement stratégique passant par Hodeïda aurait des conséquences humanitaires catastrophiques pour des millions de personnes dans l'ensemble du pays. C'est pourquoi il est crucial de maintenir le plein fonctionnement du port et de garantir que toutes les routes partant d'Hodeïda sont accessibles afin de permettre l'acheminement des produits de première nécessité.

L'effondrement de l'économie et des structures de l'État constitue un autre facteur qui contribue à la détérioration de la situation humanitaire au Yémen. En raison de la rapide dépréciation du rial yéménite, les prix des produits de base flambent et le pouvoir d'achat de millions de personnes diminue. Est-il quelqu'un parmi nous qui puisse imaginer vivre avec moins de 1 dollar par jour? Compte tenu de cette situation humanitaire tragique, j'aimerais attirer l'attention sur les dispositions de la déclaration du Président (S/PRST/2018/5) adoptée en mars par le Conseil et rappeler quatre points importants. Premièrement, des mesures concrètes doivent être prises en vue d'une désescalade des combats et de la mise en place d'une cessation durable des hostilités. Deuxièmement, un accès humanitaire sûr et sans entraves doit être garanti. Troisièmement, le droit international humanitaire doit être respecté et la protection des civils doit être assurée en toutes circonstances. Enfin, des mesures immédiates doivent être prises pour stabiliser l'économie et soutenir le taux de change. Ces points sont toujours d'actualité.

Pour terminer, c'est au Conseil qu'incombe la responsabilité de la situation au Yémen. Il est temps de prendre des mesures concrètes pour mettre un terme au conflit. Nous devons présenter un front uni et en appeler aux parties pour qu'elles s'engagent en faveur d'un processus politique inclusif dirigé par l'ONU, sans conditions préalables, afin qu'une solution pacifique puisse être rapidement trouvée dans l'intérêt du peuple yéménite.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la délégation du Royaume-Uni d'avoir demandé la convocation de la présente séance. La situation au Yémen mérite l'attention soutenue du Conseil de sécurité. M. Lowcock nous a présenté un sombre exposé sur la situation dans la République du Yémen, où se déroule la plus grave crise humanitaire du monde.

Cette crise est structurelle. Elle a infligé des dommages irréparables à l'économie du pays et à sa population. Les statistiques arides du Coordonnateur des secours d'urgence ne peuvent traduire l'ampleur de la grave situation qui règne au Yémen. La majorité de la population a besoin d'aide sous une forme ou une autre. Des millions de Yéménites souffrent de la faim et n'ont pas accès aux services médicaux et aux médicaments nécessaires. Le pays est en proie à une nouvelle épidémie de choléra. La fourniture d'une aide humanitaire au Yémen doit être l'une de nos priorités et doit se faire sans discrimination et indépendamment de qui contrôle le territoire où ils vivent.

Nous appelons à une cessation complète de la violence. Nous condamnons les frappes aveugles contre des cibles civiles. Nous appelons au respect inconditionnel des dispositions du droit international humanitaire et à un acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les régions du pays. Pour ce faire, tous les ports maritimes du Yémen, y compris Hodeïda et Salif, ainsi que tous les aéroports, dont celui de Sanaa, doivent rester ouverts et opérationnels. Il est important de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles à la libre circulation de l'aide humanitaire et du fret commercial le long des principales routes reliant la côte au nord du pays, où vit la majorité de la population. La Russie continuera à fournir une aide humanitaire apolitique aux Yéménites du nord et du sud du pays. Nous entendons continuer de travailler sur une base bilatérale et multilatérale, notamment par le biais de contributions ordinaires au budget du Programme alimentaire mondial.

Nous partons du principe qu'il est impossible d'améliorer la situation au Yémen uniquement par des mesures humanitaires et qu'une solution politique est indispensable. Le Conseil de sécurité ne doit pas rester indifférent aux souffrances de la population yéménite et doit user de son influence sur les parties au conflit afin qu'elles reprennent rapidement les négociations et s'entendent sur une formule de cessez-le-feu pouvant aboutir à un processus politique durable. Nous appuyons les efforts de médiation déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et pensons que l'initiative qu'il a prise de lancer le processus de négociations est importante. Il reste en contact avec tous les acteurs concernés via la diplomatie de la navette. Nous sommes convaincus qu'il est encore possible de parvenir à un accord, en particulier en ce qui concerne les mesures de confiance. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de recourir à la force. L'histoire du conflit au Yémen a montré que les approches militaristes ne fonctionnent pas. Maintenir le calme autour d'Hodeïda et mettre un terme aux opérations offensives doit aider M. Griffiths à mener à bien son action. Pour notre part, nous continuerons d'appuyer l'Envoyé spécial via nos contacts avec tous les acteurs impliqués dans le conflit, en les encourageant à participer activement aux efforts de médiation de l'ONU.

Pour terminer, nous voudrions souligner une fois de plus que le conflit yéménite comme les conflits dans d'autres points chauds de la région résultent tous de l'absence d'une architecture de sécurité globale et indivisible au Moyen-Orient tant pour les États arabes dans le golfe Persique que pour l'Iran. La Russie appelle de ses vœux depuis longtemps une initiative qui établirait une telle architecture et nous permettrait de remplacer le climat actuel de menaces et d'affrontements par le dialogue et la coopération.

**M. Amde** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'Organisation des Nations Unies et à ses partenaires humanitaires pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin de fournir une assistance vitale au Yémen dans des conditions extrêmement difficiles. Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de son exposé sur ses activités. Nous remercions également le Royaume-Uni d'avoir demandé la convocation de cette réunion très importante.

Il ne fait aucun doute que la situation humanitaire au Yémen et les souffrances du peuple yéménite

demeurent exceptionnellement préoccupantes. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a signalé que les combats se sont intensifiés dans la province d'Hodeïda, tuant, blessant et déplaçant des civils et détruisant des infrastructures civiles. L'accès terrestre à la ville d'Hodeïda reste limité, ce qui entrave les opérations humanitaires. Le port d'Hodeïda est vital pour l'aide humanitaire et doit rester ouvert et fonctionnel. Les conditions humanitaires extrêmement difficiles ont encore été exacerbées par la dépréciation rapide de la monnaie locale. La poursuite du déclin économique pousse des millions de Yéménites vers la famine.

Déjà 75 % de la population a besoin d'une aide alimentaire. Le non-versement des salaires a eu des conséquences graves sur le service de santé déjà en ruine, accroissant la probabilité d'une épidémie majeure de choléra. Des milliers de personnes ont été touchées par les intempéries causées par le cyclone tropical Luban. Il s'agit de la pire crise humanitaire du monde aujourd'hui. Tous les rapports et chiffres émanant de l'ONU et des agences humanitaires préviennent que si des efforts urgents et concertés ne sont pas déployés, la situation humanitaire déjà catastrophique continuera de se détériorer. Entre-temps, nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui par les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite concernant l'octroi de 70 millions de dollars par l'intermédiaire de l'UNICEF pour payer les salaires des enseignants.

Il n'y a plus d'options. Toutes les parties doivent coopérer pleinement avec l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires humanitaires afin que l'aide qui fait tant défaut parvienne à tous ceux dans le besoin. Il reste absolument indispensable d'assurer un accès humanitaire sûr, sans entrave et régulier. L'utilisation du port de Hodeïda est essentielle, et la protection des civils et des installations civiles doit être une priorité absolue.

Dans l'intérêt des civils survivants, qui ont tant enduré, nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue, conformément au droit international humanitaire établi. La communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures coordonnées pour s'attaquer aux distorsions de l'économie yéménite. Toutes ces mesures sont d'une importance capitale, mais elles ne suffiront pas à faire face durablement à la tragédie humanitaire en cours. La crise profondément enracinée au Yémen exige de toute urgence beaucoup plus que cela, à savoir une solution politique globale qui réponde à la fois aux souffrances

des Yéménites et aux préoccupations des pays de la région. Dans ce contexte, la diplomatie doit être la première réponse pour trouver une solution politique durable, tout en respectant l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen.

Il est très clair que la crise yéménite ne peut être résolue que par un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites, et facilité par l'Organisation des Nations Unies. Nous appuyons pleinement les efforts diplomatiques que continue de déployer l'Envoyé spécial Griffiths. Nous invitons toutes les parties à coopérer de manière constructive avec l'Envoyé spécial en vue de donner une nouvelle impulsion au processus politique. Le Conseil devrait également faire clairement savoir qu'il continue d'appuyer pleinement et sans réserve les efforts que M. Griffiths déploie sans relâche.

**M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) :** Nous remercions la délégation du Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance, et M. Lowcock de nous avoir informés une fois encore de la situation désastreuse au Yémen.

Nous réitérons notre profond regret face à la poursuite du conflit au Yémen. Loin d'une solution militaire inexistante, les actions des parties et leur mépris du droit international et du droit international humanitaire ont aggravé ce qui est déjà la pire crise humanitaire dans le monde aujourd'hui. Nous sommes face à l'incapacité manifeste du Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et de protéger 22 millions de Yéménites vulnérables.

Aux bombardements et aux attaques terroristes ininterrompus viennent s'ajouter des flambées de choléra à répétition et la pire famine que le monde ait connue au cours des 100 dernières années. Les enfants sont les plus vulnérables et les principales victimes du conflit et de la crise humanitaire. On estime que des milliers d'enfants de moins de 5 ans pourraient mourir de malnutrition et de maladie d'ici à la fin de l'année. Nous pensons que leur abandon par la communauté internationale favorise le développement de l'extrémisme violent qui mène au terrorisme.

Le Pérou condamne les rebelles houthistes et leurs crimes, y compris les attaques aveugles contre des centres urbains en Arabie saoudite, dont ils devront répondre. Nous condamnons également les attaques menées par des membres de la coalition contre des civils et des infrastructures civiles vitales pour faire face aux

épidémies de choléra. Nous attendons toujours l'enquête transparente et crédible demandée par le Conseil pour identifier, poursuivre et punir les responsables du bombardement qui a visé un autobus, tuant des dizaines d'enfants, en août dernier. L'impunité n'est pas acceptable.

Nous notons avec inquiétude la perspective d'une escalade dans la ville et le port de Hodeïda, qui pourrait restreindre encore l'accès à la nourriture, aux médicaments et au carburant nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires. Un seul navire transportant des conteneurs est entré dans ce port depuis novembre dernier. Nous réaffirmons que les ports, les aéroports et les voies terrestres doivent rester ouverts et opérationnels, comme le prévoit la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2018/5) de mars. De même, l'aide humanitaire et l'accès de la population à cette dernière ne peuvent ni ne doivent être subordonnés à un quelconque objectif militaire.

À cet égard, nous renouvelons notre appui aux efforts de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour rétablir le dialogue entre les parties. Nous tenons également à transmettre, par l'intermédiaire de M. Lowcock, notre appui au travail humanitaire de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires, dont les capacités sont mises à rude épreuve par l'ampleur de la crise humanitaire. Comme cela a été dit, nous sommes en train de perdre la bataille contre la famine. Dans ce contexte, il est vital que la communauté internationale contribue également au financement des activités humanitaires, à la maîtrise de l'inflation et à la stabilisation de la monnaie locale, à la facilitation des importations de produits de base et à la relance de l'économie.

Je conclus en soulignant que les membres du Conseil, en particulier ceux qui ont de l'influence sur les parties, peuvent et doivent faire plus pour protéger la population, sans deux poids deux mesures ni considérations stratégiques. Le Pérou souligne l'urgente nécessité d'une cessation des hostilités, qui autoriserait le libre accès à l'aide alimentaire et humanitaire, ainsi que la nécessité pour les parties yéménites de négocier une solution politique. Le moment est venu d'agir. Nous ne pouvons pas continuer d'être les témoins impassibles de cette tragédie.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer nos condoléances

et notre sympathie au Gouvernement et au peuple yéménites après le cyclone tropical qui a dévasté le pays.

Je tiens également à remercier M. Mark Lowcock de son exposé et d'avoir attiré notre attention sur la crise alimentaire aiguë au Yémen, qu'on peut même qualifier de famine, comme l'avait prévue la résolution 2417 (2018). Mark Lowcock et la Coordinatrice des opérations humanitaires pour le Yémen, Lise Grande, peuvent compter sur notre soutien sans réserve dans l'action qu'ils mènent, comme tous les membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies et les travailleurs humanitaires au Yémen, qui œuvrent dans ce que nous comprenons être des circonstances extrêmement difficiles.

Je voudrais me concentrer principalement sur la crise économique et l'escalade militaire au Yémen – deux facteurs qui aggravent la catastrophe humanitaire, laquelle est une conséquence prévisible, mais pas inévitable, du conflit qui se déroule au Yémen.

Premièrement, sur le plan économique, les chiffres présentés aujourd'hui sont édifiants. Comme nous l'avons entendu, si la crise économique actuelle se poursuit, 5,6 millions de personnes supplémentaires pourraient se retrouver en situation de grave insécurité alimentaire au cours des prochains mois. Cela ajouterait à la tragédie individuelle de millions de personnes et porterait à 14 millions le nombre total de personnes au bord de la famine. Cette famine est le résultat d'une situation causée par l'homme qui s'est produite sous nos yeux et sous notre surveillance.

Pour aider à inverser ces tendances, nous appuyons l'appel lancé aujourd'hui par M. Lowcock à prendre des mesures d'urgence pour stabiliser l'économie yéménite. Il s'agit notamment d'accroître les liquidités pour stabiliser la monnaie, d'accélérer le traitement des demandes de lignes de crédit pour les importateurs de produits essentiels et de limiter les restrictions dans ce domaine, et d'assurer le paiement des fonctionnaires – les enseignants dans un premier temps – ainsi que le versement des pensions aux retraités dans la partie nord du pays. Nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis qu'ils allaient verser des indemnités aux enseignants dans tout le pays, et nous avons entendu les autres recommandations de M. Lowcock dans ce domaine.

Toutefois, et j'en viens maintenant à mon deuxième point, qui porte sur l'escalade militaire, ces mesures

économiques sont loin d'être suffisantes. L'effondrement économique et la crise de la sécurité alimentaire ne se produisent pas dans le vide; ils sont la conséquence directe du conflit en cours et sont aggravés par l'escalade militaire actuelle. Ce lien est douloureusement évident à Hodeïda, où les combats font non seulement des victimes civiles, mais touchent aussi bien les opérations d'aide que les importations commerciales. Nous restons particulièrement préoccupés par la poursuite des combats sur la route principale menant à Sanaa, qui a des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement et les secours qui maintiennent en vie le nord du Yémen, ainsi que par l'occupation d'entrepôts humanitaires et le blocage de l'accès vital à des moulins.

Le Conseil de sécurité a une fois de plus été placé en état d'alerte aujourd'hui, et nous avons la responsabilité de réagir. Sur la base de la résolution 2417 (2018), qui traite de l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits, et comme convenu dans la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2018/5) plus tôt cette année, il est maintenant temps de nous unir et de formuler des exigences tout aussi critiques qu'urgentes. Premièrement, un cessez-le-feu durable est nécessaire, au minimum pour l'objectif énoncé par M. Lowcock. Deuxièmement, nous devons garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes qui ont besoin d'aide, en veillant à ce que les ports et les routes principales, notamment les ports de Hodeïda et de Salif, restent ouverts et opérationnels. Les importations à caractère commercial doivent également se poursuivre et être étendues, en veillant à ce qu'elles atteignent tous les ports. Troisièmement, le droit international humanitaire doit être respecté en toutes circonstances, notamment en protégeant les civils, le personnel médical et humanitaire et le personnel des Nations Unies dans l'ensemble du pays et en répondant aux besoins fondamentaux de la population civile. Quatrièmement, le Conseil doit de toute urgence lancer un appel aux parties pour qu'elles participent de bonne foi à un processus politique inclusif mené par les Nations Unies.

En notre qualité de membres du Conseil, nous devons redoubler d'efforts pour appuyer les efforts louables déployés par M. Griffiths. Si c'est avec sérieux que nous déclarons sans cesse qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen, alors seule une solution politique négociée permettra de mettre fin à cette guerre et aux souffrances indicibles qu'elle a infligées au peuple yéménite.

**M. Sipaco Ribala** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier la délégation britannique d'avoir demandé que soit convoquée la présente séance sur la situation humanitaire au Yémen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de l'exposé détaillé qu'il vient de présenter.

Comme nous l'avons dit il y a à peine un mois, la République de Guinée équatoriale (voir S/PV.8361) voudrait réitérer ses préoccupations face aux hostilités auxquelles le peuple yéménite est confronté, et qui ne font qu'aggraver la précarité actuelle. Les trois années de conflit ininterrompu et le déclin économique qui en a résulté ont mis à mal les mécanismes d'adaptation et les moyens de subsistance de la population, exerçant de lourdes pressions sur les institutions qui fournissent des services de base essentiels, entraînant des irrégularités et des interruptions dans le versement des salaires, ainsi que des interruptions dans le financement des dépenses de fonctionnement des installations sociales.

Depuis août 2016, environ 1,25 million de fonctionnaires n'ont pas reçu de salaire ou l'ont reçu de façon sporadique. Selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ces irrégularités dans le versement de salaires concernent un quart de la population, notamment les fonctionnaires et leurs familles, ce qui les prive d'un revenu régulier en cette période de pénuries et de hausse des prix.

Nous estimons que la communauté internationale doit élaborer de toute urgence une stratégie d'appui pour endiguer la dépréciation du rial yéménite, qui a perdu plus de la moitié de sa valeur depuis le début du conflit, ce qui entraîne de nouveaux problèmes de développement pour la population. À cet égard, nous faisons confiance à M. Griffiths qui, ce mois-ci, à Abou Dhabi, a laissé entendre qu'un plan-cadre prévoyant un ensemble de mesures concertées entre la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les organismes des Nations Unies, les États du Golfe et le Gouvernement yéménite allait être mis en place.

Pour la République de Guinée équatoriale, la sécurité des aéroports et des ports, en tant que voies d'accès de l'aide humanitaire et de marchandises, est une autre source de préoccupation. À cet égard, et conformément au droit international humanitaire, les parties belligérantes doivent s'abstenir de tout acte susceptible d'entraver l'accès régulier à ces fournitures et veiller à ce qu'elles soient acheminées en toute sécurité

vers les sites de distribution, pour qu'elles parviennent à tous ceux qui en ont besoin.

Des données très récentes font état de 1,2 million de cas présumés de choléra et de plus de 2 500 décès liés à cette maladie depuis avril 2017, ce qui en fait l'une des pires épidémies de l'histoire récente. À cet égard, le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale salue et apprécie à sa juste valeur l'effort conjoint appuyé par l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF, qui viennent de conclure une vaste campagne de vaccination en faveur des centaines de milliers de personnes. Nous espérons que cette approche permettra d'enrayer la propagation de la pandémie.

Avant de terminer, ma délégation exhorte une fois de plus les parties à respecter les normes du droit international humanitaire, en garantissant la protection des infrastructures civiles et des droits des civils afin que les Yéménites puissent trouver une issue à cette crise et regagner leurs foyers. Nous appelons également toutes les parties impliquées dans ce conflit à se rallier aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général en reprenant les négociations pour parvenir à une solution politique, car c'est le seul moyen de mettre fin au conflit par un dialogue franc et sans exclusive entre les parties.

**M. Temenov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) :** Nous nous associons aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de son exposé détaillé sur la situation humanitaire au Yémen, et nous tenons à souligner que nous sommes prêts à apporter notre plein appui pour atténuer la crise humanitaire dans le pays. Nous voudrions par ailleurs exprimer notre profonde gratitude à M. Lowcock et par son intermédiaire, au personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans le contexte d'une des pires crises humanitaires au monde. Ma délégation a suivi de près l'évolution récente de la situation et voudrait faire les observations suivantes.

Le Kazakhstan appuie fermement l'appel lancé par l'ONU à toutes les parties afin qu'elles protègent la vie des civils, fassent en sorte qu'il n'y ait ni morts ni blessés, garantissent la liberté de mouvement et protègent les hôpitaux, les cliniques et les écoles, conformément au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme. À cet égard, nous nous félicitons des efforts concertés déployés par les parties prenantes, à savoir les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les pays du

Golfe, pour fournir une aide humanitaire aux habitants de Hodeïda. Nous souscrivons à l'appel lancé par l'ONU à toutes les parties pour qu'elles respectent le droit international humanitaire et s'abstiennent d'utiliser des engins explosifs dans les zones peuplées.

Toutes les parties au conflit doivent faciliter la poursuite et l'expansion des importations commerciales dans tous les ports, notamment en remédiant aux retards liés au décret 75 du Gouvernement yéménite et aux autres restrictions. Ainsi, les fournitures essentielles pourront être acheminées rapidement et en toute sécurité le long de tous les itinéraires. Le volume des importations commerciales via les ports de Hodeïda et de Salif ne permet pas actuellement de satisfaire les besoins de la population. Malheureusement, l'accès à l'ensemble du territoire national est entravé en raison des combats en cours, des points de contrôle mis en place à des fins de procédure et de la destruction des infrastructures.

La situation risque de se détériorer si les parties ne s'abstiennent pas d'actes susceptibles de provoquer davantage de tensions et d'insécurité au niveau régional. Par conséquent, ma délégation exhorte toutes les parties à apporter immédiatement leur contribution pour désamorcer la violence, pour mettre fin à l'offensive contre Hodeïda et pour que soit décrété un cessez-le-feu sans conditions. Toutes les parties doivent faire des compromis et rejeter les décisions unilatérales susceptibles de porter atteinte au processus de paix, afin de prévenir un éclatement potentiel du pays.

Nous appuyons l'appel lancé par M. Lowcock et nous sommes conscients de l'importance d'une action concertée pour remédier aux distorsions de l'économie yéménite, notamment en prenant des mesures d'appui à la monnaie nationale, en injectant des liquidités, en accélérant les procédures pour ouvrir des lignes de crédit en faveur des importateurs et en versant aux retraités et aux fonctionnaires leurs pensions et leurs salaires. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui par les Émirats arabes unis et le Royaume d'Arabie saoudite d'une contribution de 70 millions de dollars par l'intermédiaire de l'UNICEF pour payer les salaires des enseignants au Yémen, y compris dans les zones contrôlées par les houthistes.

Le Kazakhstan voudrait appeler l'attention du Conseil de sécurité sur le sort de 1,8 million d'enfants de moins de 5 ans, qui souffrent de malnutrition aiguë et pour lesquels il faut mobiliser une assistance sans tarder. Cela est particulièrement important compte tenu de la nouvelle vague de choléra qui touche tout le pays. Il faut

donc éviter à tout prix la destruction des installations d'approvisionnement en eau. Il faut encourager les femmes, les jeunes et les organisations de la société civile à jouer un rôle important au niveau local, non seulement pour atténuer les souffrances, mais aussi en tant qu'artisans de paix et agents de changement.

Enfin, le Kazakhstan tient à exprimer son appui inconditionnel aux efforts de l'Envoyé spécial et exhorte les parties à participer de bonne foi et sans conditions préalables au processus politique. Nous appelons également les parties au conflit à faire preuve de souplesse, à éviter les désaccords et à régler comme il convient les questions complexes. Nous souscrivons pleinement aux paroles du Secrétaire général Guterres, qui a déclaré qu'« un règlement politique négocié dans le cadre d'un dialogue inclusif entre Yéménites » (S/PV.8231, p.2) était la seule solution. Toutes les mesures doivent aller en ce sens.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue l'organisation de cette séance d'information, consacrée à la situation humanitaire au Yémen. Elle remercie M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour son exposé circonstancié sur les derniers développements de la situation humanitaire dans ce pays.

Selon les rapports des Nations Unies, le Yémen se trouve aujourd'hui confronté à la pire crise humanitaire du monde. Des millions d'enfants et de familles à travers le Yémen pourraient bientôt se retrouver sans nourriture, sans eau potable ni services d'assainissement en raison de la poursuite du conflit, notamment des combats autour de la ville portuaire de Hodeïda et de la crise économique qui empire. En effet, 1,2 million de personnes supplémentaires auraient bientôt besoin d'une assistance de base en eau et assainissement, selon les estimations des agences humanitaires. Les familles qui n'ont plus les moyens d'acheter des produits de consommation de base pourraient bientôt rejoindre les 18,5 millions de personnes déjà touchées par l'insécurité alimentaire.

La Côte d'Ivoire reste particulièrement préoccupée par la poursuite des combats, notamment autour du port de Hodeïda, principale porte d'entrée d'environ 90 % de l'aide humanitaire et 70 % des importations du pays. Les affrontements pour le contrôle de ce port stratégique entravent l'acheminement de l'aide humanitaire et provoquent la flambée des prix des produits de première nécessité.

Face à la grave détérioration de la situation humanitaire au Yémen, la Côte d'Ivoire appelle toutes les parties à la cessation immédiate des hostilités. Convaincu qu'il n'y a pas d'autre alternative qu'un règlement politique de la crise au Yémen, mon pays exhorte les belligérants à reprendre les négociations dans le cadre du plan de paix de l'Envoyé spécial des Nations Unies. Mon pays appelle également les belligérants à lever toutes les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations en détresse.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire encourage les parties au conflit à s'approprier le plan de paix proposé par M. Martin Griffiths. Elle salue le travail qu'il a accompli et l'invite à poursuivre sa médiation pour une reprise effective du dialogue inter-yéménite.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous voudrions nous associer aux remerciements adressés au Secrétaire général adjoint Lowcock pour son exposé d'aujourd'hui, à la fois très important, profondément préoccupant et n'incitant guère à l'optimisme. Nous lui sommes très reconnaissants pour son travail acharné et pour l'action que son équipe mène chaque jour sur le terrain au Yémen.

Les histoires qui se cachent derrière le nombre colossal de personnes touchées par la crise ne sont que trop familières : des bébés ravagés par la faim, trop faibles pour pleurer, et des parents qui doivent choisir entre faire soigner leur enfant ou nourrir leur famille. Aujourd'hui, comme l'a affirmé le Secrétaire général adjoint, la détérioration continue de la situation et les nouveaux risques aigus ressortent clairement de toutes les mises à jour que nous recevons, les dernières informations en date faisant état de plus de 20 000 nouveaux déplacés dans le nord du Yémen, en raison des combats qui sévissent dans la région.

Cette situation n'est pas une fatalité. La souffrance du peuple yéménite n'est pas inévitable. Mais tant que les combats ne cesseront pas et que des efforts ne seront pas immédiatement déployés pour stabiliser le rial yéménite, les souffrances de ceux qui sont déjà en situation de grave insécurité alimentaire au Yémen continueront de s'aggraver. À cet égard, personne n'a travaillé avec plus d'acharnement et de manière plus infatigable pour parvenir à une solution politique que l'Envoyé spécial Griffiths. Il bénéficie de tout notre appui et nous avons besoin de lui pour réussir.

En attendant de trouver une solution politique, nous implorons toutes les parties de prendre les mesures qui



s'imposent pour protéger les civils et les infrastructures civiles essentielles et pour garantir un accès sans entrave aux fournitures et au personnel humanitaires ainsi que la circulation des biens commerciaux essentiels. Les parties doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et être conscientes que les dommages causés aux ports et à d'autres infrastructures civiles aggraveront l'insécurité alimentaire. À cet égard, nous exhortons les parties à envisager toutes les mesures possibles pour atténuer et réduire davantage les souffrances inutiles causées par le conflit. Nous remercions l'ONU des efforts qu'elle déploie pour maintenir un mécanisme de désescalade du conflit dans ce contexte afin de permettre à l'aide et aux marchandises commerciales de circuler malgré les combats.

Nous sommes d'accord avec l'analyse du Secrétaire général adjoint selon laquelle l'aide humanitaire, en particulier au cours de l'année écoulée, a été essentielle pour éviter le pire et atténuer les souffrances du Yémen. Les États-Unis sont un des principaux donateurs d'aide humanitaire au Yémen, ayant fourni plus de 1,2 milliard de dollars d'aide humanitaire depuis l'exercice budgétaire 2017, notamment des vivres, des soins médicaux, de l'eau potable, des abris, un soutien psychosocial et du matériel pour combattre la propagation des maladies. Les contributions des États-Unis aux opérations du Programme alimentaire mondial ont également été vitales.

Toutefois, comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, nous pouvons et devons faire plus. Et c'est ce que nous faisons. Outre la poursuite de notre aide humanitaire, nous élargissons notre assistance non humanitaire pour faire face aux conséquences du conflit, notamment en appuyant les efforts visant à renforcer la capacité de fonctionnement de la Banque centrale du Yémen, afin qu'elle puisse commencer à s'attaquer à la détérioration de la situation économique du Yémen et à la dépréciation de la monnaie qui a fait qu'il est encore plus difficile pour les Yéménites de survivre.

Nous allons poursuivre tous ces efforts, et espérons que toutes les parties prendront elles aussi conscience des souffrances et aideront à y répondre. Mais, dans le même temps, il n'y a tout simplement pas d'autre solution qu'une solution politique. La situation catastrophique décrite par le Secrétaire général adjoint nous rappelle une fois de plus que cette guerre et les souffrances du peuple yéménite ne peuvent prendre

fin qu'à la table de négociation et non sur le champ de bataille.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Bolivie.

Tout d'abord, ma délégation tient à remercier le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de demander la convocation de la présente séance. De même, nous saluons non seulement l'exposé présenté par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, mais également l'action que mène le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Après l'avoir écouté une fois de plus dans cette salle, nous pouvons affirmer que non seulement la communauté internationale mais également le Conseil ont été avertis. Nous ne pouvons prétendre ignorer ce qu'il se passe au Yémen. J'ai écouté attentivement tous les orateurs, et plusieurs mots sont revenus à plus d'une reprise pour décrire la situation au Yémen : horrible, effrayante, conséquences catastrophiques, famine imminente, choléra, guerre, extrême pauvreté, affrontements violents, effondrement économique, pour n'en citer que quelques-uns.

Ma délégation se déclare profondément inquiète de la situation humanitaire délicate résultant de l'escalade continue de la violence au Yémen, et en particulier de l'intensification des bombardements, des attaques aériennes et des lancements de missiles contre des populations civiles. Malheureusement, ces affrontements armés, qui se sont étendus au-delà de l'aéroport, ont touché la route principale qui relie les villes de Hodeïda et de Sanaa aux kilomètres 10 et 16, rendant pratiquement impossible l'utilisation de cette route pour le transport des marchandises et de l'aide humanitaire, et empêchant l'accès à ce que l'on appelle les Moulins de la mer Rouge, qui comptent quelques-uns des silos à grain les plus importants du Yémen, avec la capacité d'entreposer assez de céréales pour nourrir 3,5 millions de personnes par mois.

En outre, l'épidémie de choléra est une préoccupation majeure, puisque la maladie a infecté plus de 1,2 million de personnes dans 22 des 23 provinces du Yémen, et causé plus de 2 500 décès depuis son déclenchement en avril 2017. Malheureusement, les dommages causés aux installations et usines de traitement et d'assainissement de l'eau, en particulier à Hodeïda, ont accru le risque d'épidémies autres que le choléra, puisque, au cours du seul mois de

septembre, 13 cas de diphtérie et deux décès dus à cette maladie ont été enregistrés.

Depuis le début du conflit, le nombre de civils ayant perdu la vie ou ayant été grièvement blessés en raison des combats et des attaques contre les lieux et les infrastructures civils s'élève à plus de 16 000, dont plus de 2 400 enfants. Malheureusement, ce chiffre effrayant ne cesse d'augmenter, puisque, depuis juin de cette année, plus de 170 morts et pas moins de 1 700 blessés ont été enregistrés rien que dans la province de Hodeïda.

Malheureusement, la guerre, la maladie et la faim ne sont pas les seules menaces auxquelles le peuple yéménite doit faire face, puisque, au cours du mois dernier, la province de Mahra, dans le sud-est du pays, a été frappée, comme certains orateurs l'ont mentionné, par un cyclone qui a provoqué des inondations qui ont touché plus de 3 000 familles, faisant 11 morts et 124 blessés. Cette situation rend d'autant plus urgent l'acheminement de l'aide humanitaire dont la population a besoin pour survivre.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous rappelons que plus de 70 % des importations et de l'aide humanitaire entrent au Yémen par le port de Hodeïda; par conséquent, toute attaque ou campagne militaire, quelle qu'elle soit, qui viserait la ville et le port, n'aurait pas seulement de graves répercussions sur les plus de 22 millions de personnes qui ont actuellement besoin d'aide humanitaire, mais porterait, d'après la Coordinatrice des opérations humanitaires pour le Yémen, M<sup>me</sup> Lise Grande, le nombre de ces personnes à un niveau intenable et augmenterait dangereusement le nombre des personnes au bord de la famine, le faisant passer de 8 à 13 millions.

Les actions militaires au Yémen ne font qu'hypothéquer et affaiblir les efforts de l'ONU et de l'Envoyé spécial pour établir un dialogue qui rassemble les parties afin qu'elles parviennent à une issue négociée du conflit. C'est pourquoi nous appelons tous les acteurs et parties concernés à cesser immédiatement la violence, à garantir l'intégrité du port de Hodeïda et de ses voies d'accès, à renoncer à toutes conditions préalables pour ouvrir le dialogue et à appliquer la résolution 2216 (2015), ce qui jettera les bases d'une solution politique propre à répondre aux exigences et aspirations du peuple yéménite, tout en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays.

Enfin, ma délégation appuie le processus de consultation et de dialogue lancé par l'Envoyé spécial, qui constitue une initiative importante pour orienter le processus de négociation politique vers un règlement pacifique de la situation au Yémen. C'est pourquoi nous appelons une nouvelle fois les parties et acteurs concernés à participer et à contribuer de façon constructive à ce processus.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Binmubarak (Yémen)** (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous présente, ainsi qu'à la délégation du pays ami qu'est la Bolivie, tous nos vœux de succès. Je tiens également à vous remercier de nous donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil.

Qu'il me soit aussi permis de remercier M. Mark Lowcock de son exposé et des efforts que lui et son équipe déploient au Yémen.

La priorité du Conseil de sécurité doit être de maintenir la paix et la sécurité internationales en respectant les résolutions de l'ONU, les normes et les lois internationales, et non en imposant une réalité au peuple yéménite, comme certains s'y essaient. Le Conseil de sécurité doit continuer de jouer son rôle d'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales et s'employer à faire appliquer ses résolutions, de manière à préserver sa crédibilité s'agissant de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil a été présent à toutes les étapes du processus politique au Yémen depuis 2011. Ensemble, nous avons accompli d'importants progrès en vue de mettre fin à la crise yéménite qui tue nos concitoyens. Ces progrès ont respecté le cahier des charges convenu, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les conclusions issues du dialogue national et les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

Comme les membres le savent, la délégation des milices houthistes a préféré ne pas assister aux consultations de Genève. Toutefois, le Gouvernement yéménite a appuyé et continue d'appuyer les efforts de

l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths. Nous sommes prêts – si les conditions s'y prêtent – à appuyer ses efforts de bonne foi dans le cadre de consultations initiales, quelles qu'elle soient, susceptibles de représenter un véritable pas en avant dans le processus de paix au Yémen et ayant pour objectif régler durablement la crise yéménite. Lorsqu'on évoque de la situation humanitaire au Yémen, il faut prendre en considération les points suivants.

Premièrement, les souffrances humanitaires endurées par le peuple yéménite ces trois dernières années sont le résultat d'un coup d'État gratuit contre les autorités. Toutes les institutions civiles et militaires du Yémen sont tombées aux mains de milices à l'idéologie extrémiste qui ne comprennent pas le concept des droits de l'homme et qui, au contraire, n'exploitent les droits de l'homme que lorsque cela satisfait à leur idéologie et à leurs idées extrémistes et sert les intérêts de leurs dirigeants dévoyés, qui font le travail de l'Iran et du Hezbollah dans la région.

Depuis le 21 septembre 2014, mon pays est dans un tunnel obscur à cause des milices houthistes. La situation humanitaire a empiré au Yémen alors que le processus politique avançait régulièrement, avec l'appui des pays de la région et de la communauté internationale, vers l'instauration de la sécurité et de la stabilité et vers l'édification d'un État fédéral civil et démocratique, où les droits de l'homme seraient respectés, où la dignité des femmes et des jeunes serait protégée, de même que les droits des enfants et de tous les groupes vulnérables de la société, et où les principes de justice et d'égalité seraient honorés. Mais les milices ont choisi de violer toutes les lois et valeurs humanitaires en déclenchant contre le peuple yéménite une agression qui n'a épargné personne – pas plus les journalistes que les professeurs d'université, les enfants, les femmes, ni même les communautés juive et baha'ïe, ce qui ne s'était jamais produit dans notre pays.

Deuxièmement, les milices houthistes ont fait subir des meurtres, des actes de torture et des déplacements forcés aux civils de toutes les villes yéménites occupées de force, comme celle de Taëz, dont les habitants souffrent toujours aujourd'hui, et d'autres encore. Les civils continuent de souffrir du fait des mines terrestres posées par les milices houthistes. Ces mines ont coûté la vie à des milliers de personnes, dont des femmes et des enfants. Le nombre de mines terrestres posées par les milices s'élève au moins à 2 millions, et

entre juin 2017 et juin 2018, ces mines ont fait 937 morts et 2 013 blessés.

Troisièmement, tant que le conflit persistera, le peuple yéménite continuera de souffrir, et les milices continueront de violer les droits du peuple yéménite. Elles continueront de recruter des enfants, de les forcer à abandonner l'école et de les envoyer sur les champs de bataille. Elles continueront d'exploiter la situation économique difficile des familles yéménites et se serviront des orphelinats et des centres d'accueil de la jeunesse pour recruter des enfants afin de les envoyer combattre dans leurs rangs. On recense actuellement 20 000 enfants soldats, dont 1 316 victimes, parmi lesquelles 552 ont été tués et 764 souffrent d'une invalidité permanente.

Quatrièmement, non seulement les milices se rendent coupables de ces crimes, mais elles s'en prennent également aux travailleurs humanitaires, d'après les informations fournies par les organisations humanitaires. Elles ont intercepté 84 navires de secours transportant des vivres et du pétrole, les empêchant d'accéder au port. Elles ont pris pour cible sept navires de secours et de commerce en mer Rouge, et ont pillé plus de 696 camions transportant de l'aide. Elles revendent même des produits alimentaires et des articles humanitaires sur le marché noir, et s'en servent comme d'une monnaie d'échange pour que les plus démunis acceptent de combattre dans leurs rangs. Elles ont fait exploser quatre camions et tué deux conducteurs. En septembre dernier, ces milices ont fait irruption dans les entrepôts du Programme alimentaire mondial à Hodeïda, où elles ont enlevé deux employés. Elles ont incendié les entrepôts et détruit plus de 4 000 tonnes de nourriture. Elles ont empêché le déchargement de 11 979 tonnes de gazole et de 84 326 tonnes de pétrole dans le port de Hodeïda.

Tout le monde connaît les graves violations commises par les houthistes dans les régions dont ils ont le contrôle. Le mois dernier, l'organisation Human Rights Watch a recensé plusieurs violations contre des civils innocents qui ont été enlevés et pris en otage de manière immorale et arbitraire, en grave violation du droit international et du droit international humanitaire. Depuis 2014, cette organisation a recensé des dizaines de cas d'enlèvement, de détention et de disparition forcée, ainsi que d'actes de torture. Ils viennent s'ajouter aux centaines de cas documentés par les organisations yéménites de défense des droits de l'homme. Non seulement les houthistes commettent ces violations

flagrantes pour faire taire leurs opposants politiques ou leurs détracteurs, mais ils recourent à l'enlèvement et à la torture comme moyen de chantage, afin de soutirer de l'argent à des civils innocents, en échange de la libération des êtres qui leur sont chers.

Les milices houthistes torturent, battent et pendent les détenus, elles leur arrachent les ongles et menacent de les violer ou de violer les membres de leurs familles pour forcer des civils innocents et leurs familles à payer des rançons en échange de leur libération. Les détenus commencent à souhaiter leur propre mort. Le mois dernier, ces milices ont détenu 17 filles à l'Université de Sanaa. Elles les ont attaquées simplement pour avoir participé à une manifestation contre la politique d'affamement adoptée par les milices contre les civils dans les zones qu'elles contrôlent. Elles s'en sont également prises à leurs familles lorsque celles-ci ont demandé leur libération – du jamais vu au Yémen avant l'apparition de ces milices illégales.

Le Gouvernement yéménite réitère son attachement au droit international, au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme. Nous exigeons que tous ceux qui violent ces lois soient amenés à rendre des comptes. Nous soulignons la nécessité de travailler et de collaborer avec les entités pertinentes, mais aussi d'ouvrir des bureaux pour les organismes des Nations Unies qui s'emploient à fournir une aide humanitaire dans la capitale temporaire, Aden, et dans d'autres grandes villes afin de garantir la décentralisation de l'action humanitaire pour qu'elle ne soit pas affectée par des opérations militaires compliquées. Cela permettrait également d'éviter que les milices n'exploitent les silos et ne les utilisent comme couverture pour perpétrer des attaques militaires en violation flagrante du droit international humanitaire, ou qu'elles ne posent des mines qui empêcheront l'acheminement de l'aide humanitaire et mettront en danger la vie des civils. L'aide humanitaire doit être fournie aux populations dans le besoin.

Nous devons également régler la situation économique difficile dans laquelle se trouve mon pays du fait de la guerre et parce que les milices houthistes ont pris le contrôle des ressources du pays, notamment ses réserves intérieures et extérieures. Cette situation a de graves répercussions sur la vie des citoyens. Le Gouvernement de la République du Yémen, représenté par S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, s'efforce donc de rétablir et de relancer l'économie du Yémen. Nous avons pris un certain nombre de mesures

et de décisions essentielles et inévitables pour nous adapter à cette situation exceptionnelle.

La Banque centrale a pris plusieurs mesures pour répondre aux besoins des importateurs de matières premières, notamment l'application d'un taux de change fixe, financée par un acompte saoudien, pour une période de deux semaines au maximum à partir de la date de présentation de la demande. Nous avons également décidé de verser 100 millions de dollars à la Banque centrale pour couvrir les besoins des petits commerçants dont les demandes s'élèvent à moins de 200 000 dollars. Nous avons versé 15 millions de dollars pour répondre aux besoins de la société pétrolière yéménite afin de l'aider à rétablir l'équilibre du marché en vendant du pétrole à des prix convenables. Nous avons également pris des mesures pour limiter l'impact du marché noir créé par les milices houthistes, organiser des demandes de devises étrangères, garantir la stabilité de notre devise nationale et prévenir la dépréciation du rial. Cela nous permettrait de fournir des articles essentiels et leurs dérivés à nos citoyens.

S'agissant des mesures mentionnées par M. Lowcock, notre comité économique a annoncé aujourd'hui qu'il retarderait la mise en œuvre du mécanisme exécutif lié aux mesures de crédit pour l'importation d'articles de première nécessité. Nous avons annoncé l'organisation d'un atelier avec des entrepreneurs yéménites pour entendre ce qu'ils ont à dire en vue de faciliter l'entrée de biens et d'articles essentiels.

À cet égard, nous comptons sur le rôle crucial que joueront l'ONU ainsi que les autres institutions et pays donateurs pour garantir la stabilité de la devise du Yémen en lui fournissant une assistance en matière de change et de transferts par l'intermédiaire de la Banque centrale, en droite ligne des mesures prises par le Royaume d'Arabie saoudite. Au nom du Gouvernement et du peuple yéménites, nous tenons à remercier les pays de la coalition arabe, en particulier le Royaume d'Arabie saoudite, les autres donateurs et l'ONU des efforts qu'ils déploient pour atténuer la souffrance du peuple yéménite, le dernier en date étant le versement d'une subvention de 70 millions de dollars par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, en coordination avec l'UNICEF, pour payer les salaires des enseignants. Je saisis cette occasion pour appeler tous les donateurs à honorer leurs obligations dans le cadre du plan d'aide humanitaire pour le Yémen en

2018. La situation humanitaire au Yémen doit suffire à transformer les paroles du Conseil en mesures concrètes.

Nous apprécions toutes les initiatives humanitaires de la communauté internationale visant à atténuer la souffrance du peuple yéménite. Cependant, nous estimons que cette souffrance est liée à l'activité humaine. Il sera impossible d'apporter une solution durable à la crise tant que nous n'aurons pas éliminé les causes profondes du problème au Yémen – à savoir le coup d'État perpétré par les houthistes – en parvenant à un règlement politique pacifique et global, sur la base du mandat et des résolutions du Conseil, en particulier la résolution 2216 (2015).

Nous craignons que ces séances du Conseil ne deviennent routinières. Durant ces séances, les membres

du Conseil mentionnent des statistiques, des chiffres et des victimes, mais une fois les séances levées, ces informations perdent leur sens. Puisque le Conseil n'est pas en mesure de faire pression sur les milices pour les contraindre à se plier à la volonté internationale et à mettre en œuvre les résolutions adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, il doit envoyer un message clair aux milices houthistes en soulignant que la communauté internationale ne gardera pas le silence tant qu'elles commettront des crimes et des violations et causeront une souffrance humaine prolongée. Elles doivent choisir une paix durable et véritable ou à affronter le peuple yéménite et la communauté internationale.

*La séance est levée à 16 h 45.*